

Cas-type B1

OVINS-BOVINS VIANDE SEMI-EXTENSIF

2 personnes - 170 ha - 600 brebis - Productivité 1,3
60 vaches (naiseur + génisses grasses) - 1,2 UGB/ha SFP

Vente de broutards et génisses grasses



Ce système concerne surtout l'Est de Poitou-Charentes, Confolentais et Montmorillonnais, mais il se rencontre aussi en Deux-Sèvres et Pays-de-la-Loire. Lorsque l'ensilage traditionnel est totalement abandonné, herbe comme maïs, le recours à l'enrubannage permet de maintenir la production de fourrages de qualité et une bonne gestion de l'herbe.

Les vêlages ont lieu principalement en automne, alors que les agnelages contiennent jusqu'au printemps. Les ventes du troupeau ovin sont équilibrées entre agneaux d'herbe et de bergerie, alors que seules les femelles de l'atelier bovin sont engraisées.



RESEAUX
D'ÉLEVAGE

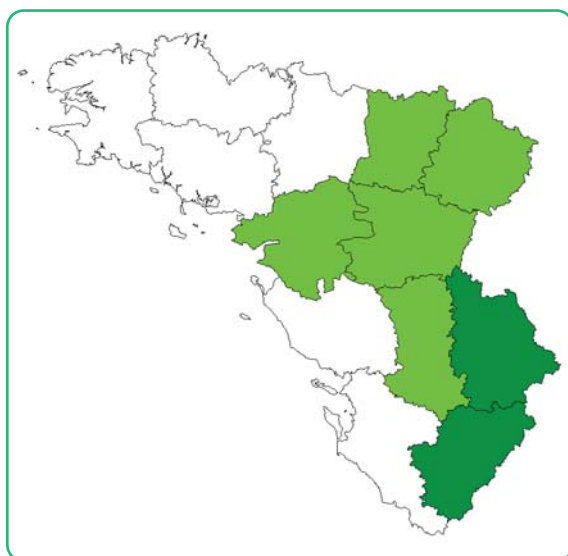
PRÉSENTATION DU SYSTÈME



INSTITUT DE
L'ÉLEVAGE



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE



Atouts :

- Complémentarité des 2 espèces pour le pâturage et la valorisation des fourrages.
- Autonomie alimentaire améliorée par l'enrubannage.
- Organisation du travail à 2 associés.

Contraintes :

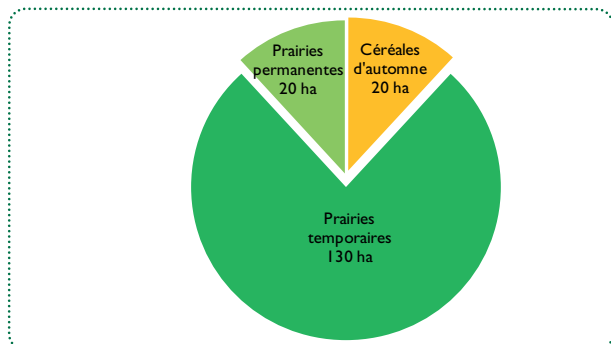
- Maîtrise des deux productions et forte pointe de travail à l'automne avec les mises-bas des deux troupeaux.



Poitou-Charentes, Pays-de-la-Loire, Bretagne

GESTION DES SURFACES

Assolement



- Toutes les prairies fauchées sont déprimées.
- Toutes les prairies enrubannées font une 2^{ème} coupe en foin.
- Les prairies réservées aux bovins pendant leur saison de pâturage sont valorisées l'hiver par les brebis.
- Les brebis agnelant en contre-saison sont remises à l'herbe dès le sevrage.
- Les brebis agnelant en saison sont rentrées en bergerie vers la mi-décembre.
- Leur mise à l'herbe s'effectue vers la fin février.
- Les vaches et les génisses sont en stabulation de la mi-novembre à la mi-avril.

La récolte

	ha	Rendement/ha	Quantité
Enrubannage	24	3 tMS	73 tMS
Foin	83	3,2 tMS	265 tMS
Total			338 tMS
Céréales	20	45 qx	90 T
Paille	20	3 T	60 T

Surface labourée

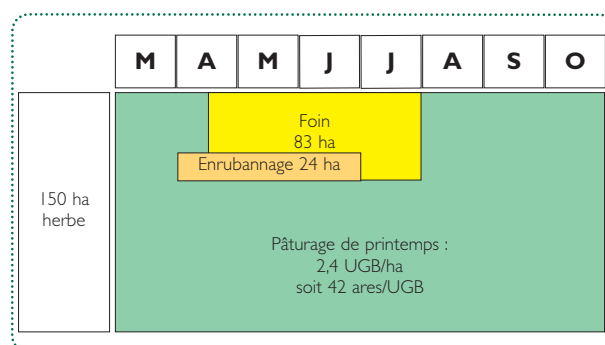
Surface labourée 40 ha
- 20 ha de prairies (durée 5 à 6 ans)
- 20 ha de cultures d'hiver

- Le système n'est pas autonome en paille : achat de 70 tonnes.
- Le fumier est apporté prioritairement à l'installation des prairies et sur les surfaces de fauche à raison de 10 tonnes/ha.
- 3 tonnes de marnes sont apportées à l'implantation des prairies derrière céréales.



> L'utilisation des surfaces fourragères

Source : Réseaux d'Élevage, 2012



La fertilisation

(unité/ha)	N	P	K
Céréales	70	0	0
Enrubannage	60	20	40
Foin	40	20	40
Pâturage PT	30	20	0
Pâturage PN	0	0	0
Moyenne SAU	39	15	19

Le Bilan des minéraux

> Bilan apparent hors fixation symbiotique (kg/ha SAU)

	N	P	K
Solde	40	14	25



FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

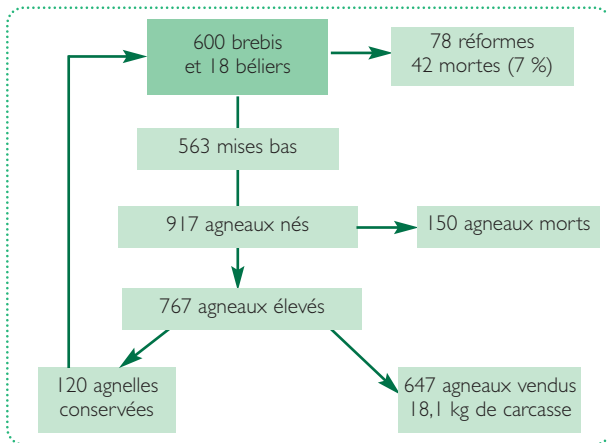
> Résultats du troupeau ovin

Taux de mise bas	94 %
Prolificité	163 %
Mortalité agneaux	16,4 %
Productivité numérique	128 %
Taux de renouvellement	20 %

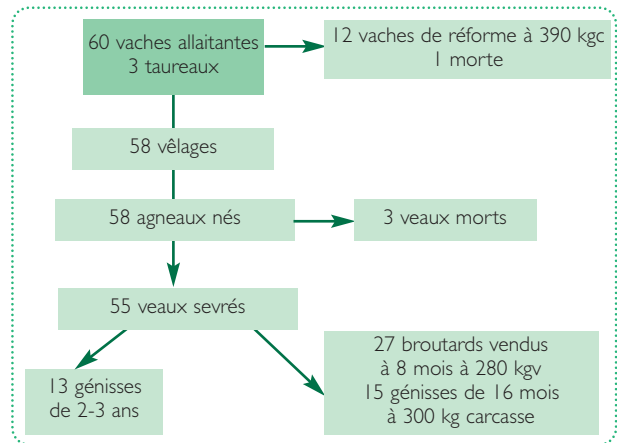
> Résultats du troupeau bovin

Taux de gestation	97 %
Mortalité des veaux	5 %
Productivité numérique	92 %
Taux de primipares	22 %

> Schéma de fonctionnement du troupeau ovin

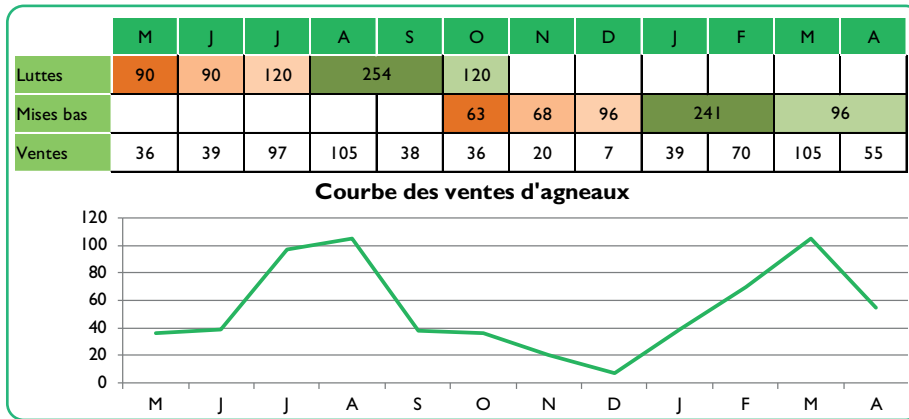


> Schéma de fonctionnement du troupeau bovin



> Conduite de la reproduction

La production de viande est de 24 870 kgv soit 276 kg/UGB



Alimentation

	Total (T)	Kg/brebis	Kg/agneau	Kg/couple brebis/agneau	Kg/UGB bovine
Enrubannage (tMS)	73	48	0	48	415
Foin (tMS)	265	109	12	125	1 850
Total fourrage	338	157	12	173	2 265
Céréales	45	48	0	48	182
CAMV	14	15	0	15	56
Granulés	51	0	58	73	75
Total concentrés	110	63	58	136	313
% concentré prélevé	35	Concentré/kg carcasse produit		6,9	

ORGANISATION DU TRAVAIL

Les bâtiments



- Ovins :
 - . bergerie pour 300 brebis et local pour 200 agneaux
 - . 800 m² au total

50 % des brebis sont logées

Total : 1,3 m²/brebis

- Bovins :
 - . stabulation libre, atelier d'engraissement et vieux bâtiment
- Hangar :
 - . 1 000 m²
- Stockage concentré :
 - . 1 cellule de 450 qx
 - . 3 silos de 3 tonnes et 1 de 6 tonnes
- Parc de tri

Le foncier



- 32 km de clôtures

Le travail d'astreinte



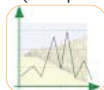
- 3 400 heures, soit 19 h/UGB, dont 1 900 h pour les ovins (3,2 h/brebis) et 1 500 h pour les bovins (17 h/UGB)

Le travail de saison



- 210 jours, dont 80 pour le troupeau (55 pour les ovins et 25 pour les bovins), 105 pour la SFP et 25 pour les céréales

Les pointes de travail



- Le fractionnement des agnelages et des vêlages sur 2 périodes permet de répartir les pointes de travail mais n'évite pas, en général, leur superposition. Le choix d'un système fourrager « tout herbe » permet de limiter un peu les travaux liés à la surface.

Le matériel



- En propriété :
 - . 3 tracteurs (4 RM 100 cv et 85 cv 2 RM 75 cv) et chargeur frontal
 - . charrue
 - . épandeur engrais 12 T
 - . remorque
 - . véhicule utilitaire
 - . dérouleuse-pailleuse
 - . ordinateur et chien de troupeau
- En co-propriété :
 - . faucheuse
 - . faneuse
 - . andaineur
 - . combiné de semis
 - . round-baller
 - . épandeur fumier 12 T
- En CUMA :
 - . combiné de semis direct
 - . pulvérisateur 1 200 l
 - . faucheuse conditionneuse
 - . enrubanneuse
 - . plateau à balles rondes
 - . gyrobroyeur
 - . benne monocopque 12 T
- A l'entreprise :
 - . moissonneuse

Pour en savoir plus

Coordination

Vincent Bellet
Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes,
Tel : 05 49 44 74 94
@ : vincent.bellet@idele.fr

Réseau ovins viande

Nathalie Augas
Charente
Tel : 05 45 84 09 28
@ : nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture Deux-Sèvres
Tel : 05 49 77 15 15
@ : accueil@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture Vienne
Tel : 05 49 44 74 74
@ : accueil@vienne.chambagri.fr

Gilles Clénet
Loire-Atlantique
Tel 02 53 46 60 01
@ : gilles.clenet@loire-atlantique.chambagri.fr

Laurent Fichet
Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe
Tel : 02 41 33 61 00
@ : laurent.fichet@maine-et-loire.chambagri.fr

Stéphane Migné
Vendée
Tel : 02 51 36 82 77
@ : stephane.migne@vendee.chambagri.fr

Alain Gouédard
Bretagne
Tel : 02 23 48 26 92
@ : alain.gouedard@ille-et-vilaine.chambagri.fr

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a reçu l'appui financier du Casdar, du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire et de FranceAgriMer.



Novembre 2013

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy - 75595 Paris CEDEX 12
www.idele.fr - PUB IE : 00 13 55 024

Cas-type B1

OVINS-BOVINS VIANDE SEMI-EXTENSIF

2 personnes - 170 ha - 600 brebis - Productivité 1,3
60 vaches (naiseur + génisses grasses) - 1,2 UGB/ha SFP

Vente de broutards et génisses grasses

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2012

% /PB	LES PRODUITS	227 730 €
30 %	Bovins viande	69 060 €
	Ventes	61 710 €
	27 broutards mâles	22 680 €
	de 280 kg C. à 840 €/kg	
	15 génisses type Lyon	19 350 €
	de 300 kg C. à 4,30 €/kg	
	12 vaches de réforme de 390 kg à 3,90 €	18 250 €
	1 taureau de réforme de 550 kg à 2,18 €	1 200 €
	1 animal accidenté de 1 kgv à 230 €	230 €
	Achat d'animaux	- 2 000 €
	1 reproducteur mâle de 1 kgv à 2 000 €	- 2 000 €
	Aides	9 350 €
	Prime vaches allaitantes : 57 têtes à 164,04 €	9 350 €
39 %	Ovins viande	88 900 €
	Ventes	78 070 €
	284 agneaux lourds de bergerie	32 305 €
	de 17,5 kg C. à 6,50 €/kg	
	363 agneaux lourds herbe	39 285 €
	de 18,5 kg C. à 5,85 €/kg	
	78 brebis de réforme à 65 €	5 070 €
	3 béliers de réforme à 75 €	225 €
	1 200 kg de laine à 0,80 €/kg	960 €
	Achat d'animaux	- 2 250 €
	5 béliers achetés à 450 €	- 2 250 €
	Aides	13 080 €
	Prime à la brebis : 600 têtes à 21,80 €	13 080 €
4 %	Surface fourragère	9 880 €
	Prime herbagère (PHAE) : 130 ha à 76 €	9 880 €
8 %	Grandes cultures	18 000 €
	Céréales d'automne : 450 q à 20 €	9 000 €
	Cession interne au troupeau :	9 000 €
	451 q à 20,00 €	
	Cession interne de semences	455 €
19 %	Autres aides	42 530 €
	Aides découplées : 170 ha à 208 €	35 405 €
	Indemnité compens. handicap : 100 ha à 61,25 €	6 125 €
	Franchise de modulation	1 000 €

% /PB	LES CHARGES	145 400 €
32 %	Charges opérationnelles	73 460 €
	Troupeau	296 €/UGB 53 290 €
	Concentrés	164 €/UGB 29 480 €
	Frais divers d'élevage	76 €/UGB 13 760 €
	Achats de litières	29 €/UGB 5 250 €
	Frais vétérinaires	27 €/UGB 4 800 €
	Surface fourragère	103 €/ha 15 480 €
	Engrais et amendements	82 €/ha 12 370 €
	Semences	18 €/ha 2 700 €
	Fournitures pour fourrages	3 €/ha 410 €
	Productions végétales	234 €/ha 4 690 €
	Phyosanitaires	89 €/ha 1 780 €
	Engrais et amendements	83 €/ha 1 650 €
	Semences	63 €/ha 1 260 €
32 %	Charges de structure	71 942 €
	hors amortissements et frais financiers	
	Main-d'oeuvre (MSA + salaires)	89 €/ha SAU 15 260 €
	Foncier	107 €/ha SAU 18 140 €
	Matériel	105 €/ha SAU 17 805 €
	Bâtiments et installations	13 €/ha SAU 2 280 €
	Autres charges	109 €/ha SAU 18 575 €

36 % EXCÉDENT BRUT d'EXPLOITATION 82 330 €

ANNUITÉS 34 150 €

AMORTISSEMENTS FRAIS FINANCIERS 23 065 € 8 095 €

DISPONIBLE POUR EXPLOITANT ET L'AUTOFINANCEMENT 48 180 €

RÉSULTAT COURANT 51 170 €

QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Indicateurs Exploitation		Indicateurs Atelier (600 brebis)	
Produit brut/UMO	113 865 €	Produit Brut/brebis	165 €
EBE/PB	36 %	Alimentation directe/brebis	37 €
EBE/UMO	41 165 €	Alimentation directe/kg carcasse	1,6 €
Revenu agricole/UMO	25 585 €	Surface fourragère/ha	202 €
Charges de structure totales/ha	607 €	Surface fourragère/brebis	12 €
Charges de mécanisation totales/ha	148 €	Frais d'élevage/brebis	20 €
Annuités/EBE	42 %	Marge brute/produit	58 %
Marge de sécurité/EBE	15 %	Marge brute/brebis	96 €
		EBE/brebis	€

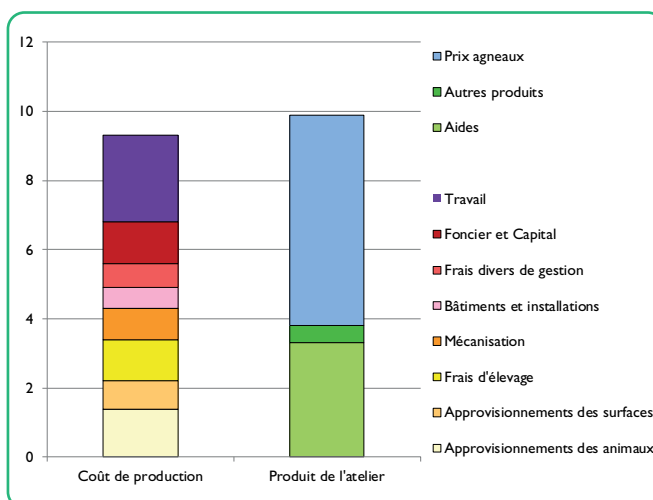
COÛT DE PRODUCTION

Produit ovin	9,9 €
Ventes	6,1 €
Autres produits	0,5 €
Aides	3,3 €

Coût de production	9,4 €
Aliments	1,4 €
Frais surfaces	0,8 €
Frais élevage	1,2 €
Mécanisation	0,9 €
Bâtiments	0,6 €
Frais divers & gestion	0,7 €
Foncier et capital *	1,2 €
Travail **	2,5 €

* Rémunération capital : 2,3 %
 ** Rémunération : 1,5 SMIC/UMO

kg vendus/UMO ov	13 330 kgc
------------------	------------



Prix de revient pour 1,5 SMIC	5,6 €
Rémunération permise 1,8 SMIC	1,8 SMIC

CAPITAL ET INSTALLATION

Investissements nécessaires	485 K€
- Bâtiments et équipements	200 K€
- Matériel et divers	85 K€
- Cheptel	165 K€
- Stocks alimentaires	34 K€

Par rapport à une valeur de construction ou d'achat, des décotes de 35 % pour les bâtiments et de 40 % pour le matériel ont été appliquées, correspondant à la présence d'équipements amortis ou encore à un âge moyen de 3 ans.

FINANCEMENT ET RESULTATS

	Installation	Croisière
Emprunts LMT (soit en %)*	140 K€ (58 %)	242 K€ (50 %)
Taux moyen	3 %	5 %
Durée moyenne	10 ans	10 ans
Capitaux propres	345 K€ (42 %)	242 K€ (50 %)
EBE	39 K€	82 K€
Annuités	16 K€	34 K€
Annuités/EBE	42 %	42 %
Disponible pour vivre et investir	23 K€	48 K€
Prélèvements	20 K€	36 K€
Marge de sécurité/EBE	8 %	15 %

* en % du capital d'exploitation = investissements nécessaires

SENSIBILITE DU SYSTEME

PN : +/- 0,15	5 880 €
Prix : +/- 0,30 €/kg carcasse	2 700 €
Concentré : +/- 0,15 €/kg carcasse	1 600 €

Pour en savoir plus

Coordination

Vincent Bellet
 Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes,
 Tel : 05 49 44 74 94
 @ : vincent.bellet@idele.fr

Réseau ovins viande

Nathalie Augas
 Charente
 Tél : 05 45 84 09 28
 @ : nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture Deux-Sèvres
 Tél : 05 49 77 15 15
 @ : accueil@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture Vienne
 Tél : 05 49 44 74 74
 @ : accueil@vienne.chambagri.fr

Gilles Clénet
 Loire-Atlantique
 Tél 02 53 46 60 01
 @ : gilles.clenet@loire-atlantique.chambagri.fr

Laurent Fichet
 Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe
 Tél : 02 41 33 61 00
 @ : laurent.fichet@maine-et-loire.chambagri.fr

Stéphane Migné
 Vendée
 Tél : 02 51 36 82 77
 @ : stephane.migne@vendee.chambagri.fr

Alain Gouédard
 Bretagne
 Tél : 02 23 48 26 92
 @ : alain.gouedard@ille-et-vilaine.chambagri.fr

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a reçu l'appui financier du Casdar, du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire et de FranceAgriMer.



Novembre 2013